



Fisheries and Oceans
Canada

Pêches et Océans
Canada

Centre d'approvisionnement – bureau d'Ottawa
Salle 9^E249, 9^e étage
200, rue Kent
Ottawa (Ontario) K1A 0E6

addenda n° 1

Objet : **Invitation à soumissionner n° FP802-180073**
Tranchage, Gréement, et Démolition de Structure

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la demande de propositions mentionnée en rubrique, le présent addenda n° 1 est émis afin de répondre aux questions des soumissionnaires reçues jusqu'à présent. Les questions et réponses sont incluses à l'annexe A.

Toutes autres conditions générales de cette demande de proposition demeurent les mêmes.

Les soumissionnaires doivent accuser réception du présent addenda en apposant leur signature dans l'espace prévu ci-dessous et en joignant une copie du présent document à leur proposition.

Cordialement,

Beverly Shawana

Agente principale des contrats
Opérations de gestion des finances et du matériel

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Nom de l'entreprise _____

Signature _____

Canada



l'annexe A.

Questions

- Q1. Pouvez-vous confirmer un programme de travail détaillé? Nous comprenons le suivant.
- L'échéance pour notre offre est le 15 août, 2018 et le tranchée et gréer doivent être complètes par le 31 août, 2018 (section 011100 – 1.8.3). Ce laisse seulement 15 jours pour compléter le contrat, la mobilisation et les travaux sur site.
 - La démolition de la bâtiment doit être complété par le 29 mars, 2019. Est-ce qu'il peut être commencer immédiatement après l'installation de la nouvelle antenne (sept. Oct. 2018)?

Réponses

- R1. L'échéance pour la tranchée et le gréement est repoussé au 31 octobre, 2018. Il n'y a pas de restrictions pour le commencement du démolition du bâtiment sauf qu'ils fautent pas commencer avant que le tranchement et gréement sont complètes.